



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

DÉCISION N°2022/352

du mardi 18 octobre 2022

Fixant les modalités de règlement d'un contrat de service C2213820 avec la société ARPEGE pour l'assistance et la maintenance des progiciels ADAGIO, MAESTRO, MELODIE, REQUIEM et SOPRANO

Le Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal n°2021/109 en date du 7 mai 2021 modifiée par la délibération n°2022/149 du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que le précédent contrat arrive à son terme et qu'il convient de le renouveler,

VU le contrat de service C2213820 présenté par la société ARPEGE dont le siège social se situe 13 rue de la Loire – CS 23619 – 44236 Saint-Sébastien-sur-Loire cedex,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à la signature de cette proposition,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : **DE SIGNER** un contrat avec la société ARPEGE dont le siège social est 13 rue de la Loire - CS 23619 - 44236 Saint-Sébastien-sur-Loire cedex, en vue d'assurer l'assistance et la maintenance des progiciels ADAGIO, MAESTRO, MELODIE, REQUIEM et SOPRANO.

ARTICLE 2 : Le présent contrat prend effet au 1^{er} janvier 2023 jusqu'à la fin de l'année civile. Il est renouvelable par période d'un an par tacite reconduction, sans pouvoir excéder 5 ans.

ARTICLE 3 : Le montant de la redevance annuelle, soit 12 673,91 € TTC sera prélevé sur le budget de l'exercice en cours, imputation 0.020.6156.

ARTICLE 4 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de l'Essonne,
- Madame le Receveur de Grigny.

Fait à Ris-Orangis, le 18 octobre 2022.

Stéphane Raffalli

Maire de Ris-Orangis,

Conseiller départemental de l'Essonne

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

